



COMPTE ADMINISTRATIF 2017

NOTE DE PRÉSENTATION RETRAÇANT LES PRINCIPALES INFORMATIONS FINANCIÈRES



Introduction

Le compte administratif, soumis aujourd'hui à l'assemblée délibérante, présente les réalisations de l'exercice 2017, en dépenses comme en recettes. Il retrace les résultats de l'exercice comptable ainsi que l'exécution de l'année budgétaire passée, contrairement au budget primitif qui formalise la prévision pour l'exercice à venir.

La présente note a pour vocation d'expliquer et d'analyser le Compte Administratif 2017 se rapportant au budget principal de la commune ainsi qu'aux comptes administratifs des 3 budgets annexes : la Mission d'Action Culturelle, le pôle des services et le lotissement Bertin.

I – LE COMPTE ADMINISTRATIF 2017 DU BUDGET PRINCIPAL

La note présentera tout d'abord une vue synthétique des sections de fonctionnement et d'investissement. Les éléments détaillés seront développés dans la seconde partie.

A - PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE : Fonctionnement et Investissement

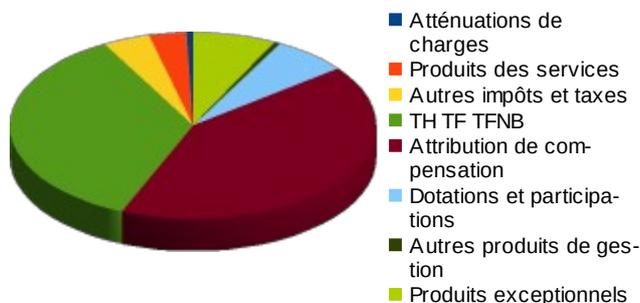
1 - La section de fonctionnement

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses courantes qui doivent être couvertes par des recettes régulières et permanentes.

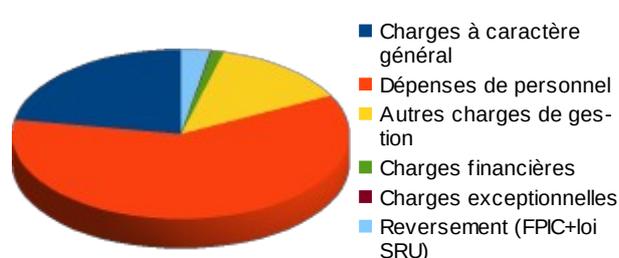
Recettes réelles de fonctionnement : *réalisé 2017* : 22 408 964 €

Dépenses réelles de fonctionnement : *réalisé 2017* : 18 732 934 €

RECETTES



DEPENSES



RECETTES REELLES 2017		
Atténuations de charges	124 930	0,56%
Produits des services	749 130	3,34%
Autres impôts et taxes	924 475	4,13%
TH TF TFNB	7 982 233	35,62%
Attribution de compensation	9 368 571	41,81%
Dotations et participations	1 492 969	6,66%
Autres produits de gestion	120 660	0,54%
Produits exceptionnels (1)	1 645 993	7,35%
TOTAL	22 408 961	

DEPENSES REELLES 2017		
Charges à caractère général	4 171 476	22,27 %
Dépenses de personnel	11 291 711	60,28 %
Autres charges de gestion	2 501 283	13,35 %
Charges financières	224 625	1,20 %
Charges exceptionnelles	13 462	0,07 %
Reversement (FPIC+loi SRU)	530 377	2,83 %
TOTAL	18 732 934	

(1) au sein des produits exceptionnels figurent les **CESSIONS 2017** :

Le produit des cessions foncières est particulièrement important en 2017 avec un produit total de **1 613 722 €**.

Hors recettes exceptionnelles, les recettes réelles de fonctionnement représentent **1 636 €** par habitant¹ (moyenne de la strate 2016 : 1 382 €).

Les dépenses de fonctionnement représentent **1 476 €** par habitant (moyenne de la strate 2016 : 1 249 €).

1- habitant : population INSEE 2017 : 12 692 habitants

2 - La section d'investissement

Recettes réelles d'investissement : prévisionnel 2017 : 4 247 696 €
réalisé 2017 : 3 516 413 €
Dépenses réelles d'investissement : prévisionnel 2017 : 7 453 680 €
réalisé 2017 : 3 970 114 €

L'écart entre le prévisionnel et le réalisé des dépenses d'investissement 2017 est dû au « décalage » entre le prévisionnel et la réalisation de certains programmes (portage EPFL, travaux éclairage public du SYDEC, acquisition foncière Arnaiz, réhabilitation maison Belin Garcia, trambus...). C'est pour cette raison que les restes à réaliser 2017 sont importants. Ils ont été intégrés dans le budget primitif 2018.

Pour rappel, restes à réaliser 2017 :

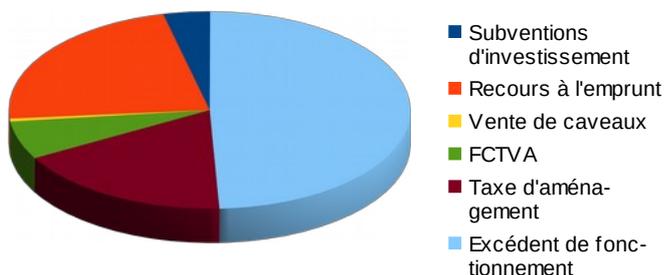
En dépenses : 3 263 650 € (dont 2 036 150 € relatifs à des écritures réelles)

En recettes : 1 588 500 € (dont 361 000 € relatifs à des écritures réelles)

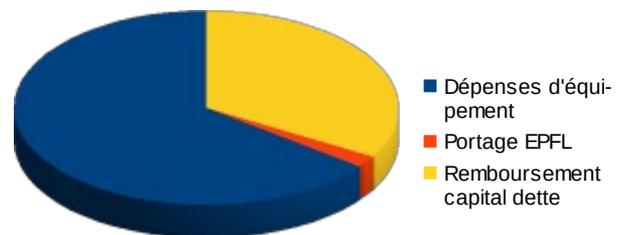
Les dépenses d'investissement sont principalement composées du remboursement de la dette en capital et des dépenses d'équipement.

En 2017, le montant du recours à l'emprunt s'est élevé à 800 000 €. Celui-ci a été souscrit auprès de la Société Générale au taux de 1,21 %.

RECETTES



DEPENSES



RECETTES REELLES 2017

Subventions d'investissement	132 053	3,76%
Recours à l'emprunt	800 000	22,75%
Vente de caveaux	16 579	0,47%
FCTVA	219 646	6,25%
Taxe d'aménagement	618 135	17,58%
Excédent de fonctionnement	1 730 000	49,20%
Total	3 516 413	

DEPENSES REELLES 2017

Dépenses d'équipement	2 567 920	64,68%
Portage EPFL	77 500	1,95%
Remboursement capital dette	1 324 694	33,37%
Total	3 970 114	

A ces écritures réelles s'ajoutent :

1) les résultats de l'exercice antérieur soit :

- un excédent de fonctionnement 2016 de + 6 654 €

- un excédent d'investissement 2016 de + 270 362,10 €



2) les écritures d'ordre :

- *pour les amortissements* : un montant de 631 338,21 € en dépense de fonctionnement et en recette d'investissement. D'autre part, un montant de 38 833,62 € pour l'amortissement des subventions en recette de fonctionnement et dépense d'investissement.
- *pour les travaux en régie* (achat de fournitures) : un montant de 89 335,05 € en recettes de fonctionnement et en dépenses d'investissement.
- *pour les opérations de cessions* 1 492 182,90 € en dépenses de fonctionnement et recettes d'investissement et pour les plus values de cessions 121 539,10 € également en dépenses de fonctionnement et recettes d'investissement.
- *pour les écritures* de fin de portage EPFL Pommares (400 000 €) et de début de portage Lagarde (450 000 €) en section d'investissement.

3 - Le résultat de l'exercice 2017 reporté sur le Budget primitif 2018

L'excédent de fonctionnement 2017 s'élève à 1 565 792,51 € et l'excédent d'investissement 2017 à 1 933 552,32 €

Lors du vote du budget primitif le 07 février 2018, la reprise anticipée du résultat 2017 a été adoptée. Ainsi, l'excédent de fonctionnement a été affecté en investissement pour un montant de 1 560 000 € et 5 792,51 € ont été reportés en section de fonctionnement.

L'excédent d'investissement 2017 ainsi que l'affectation de l'excédent de fonctionnement 2017 à la section d'investissement permettent :

- 1) de financer les restes à réaliser 2017
- 2) de contribuer au financement des nouveaux programmes 2018.

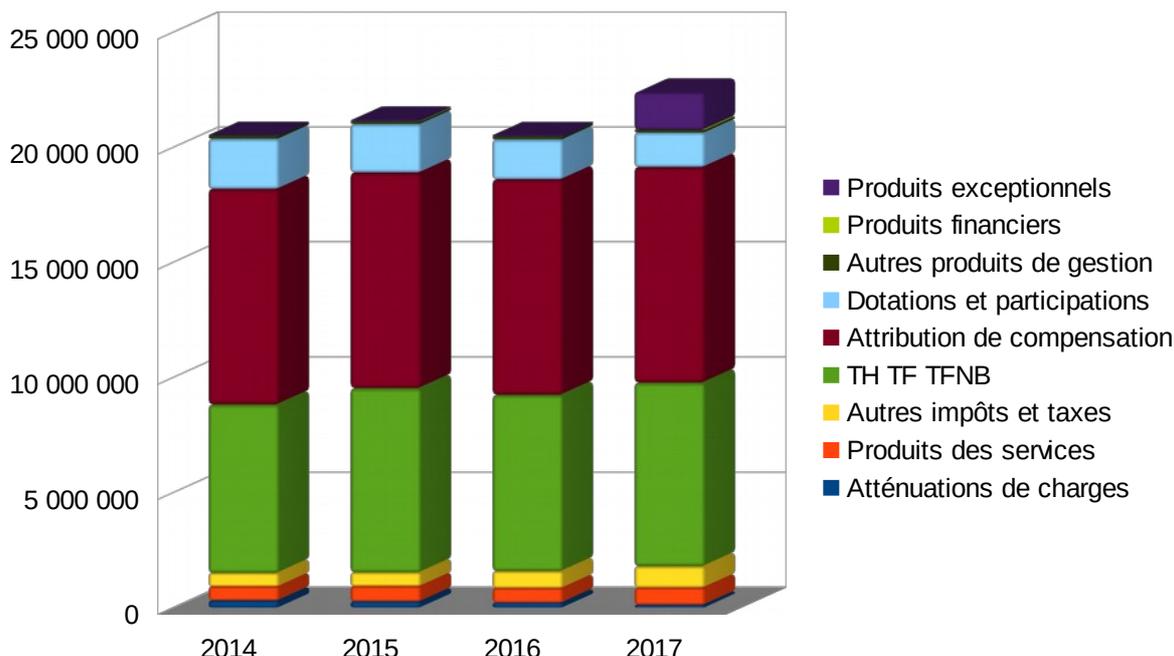
B - PRÉSENTATION DÉTAILLÉE DES DEUX SECTIONS

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

1- LES RECETTES

Recettes réelles de fonctionnement : réalisé 2017 : 22 408 961 €

Présentation et évolution des recettes de fonctionnement de 2014 à 2017



	2014	2015	2016	2017	2016/2017
Dotations et participations	2 176 890	2 108 096	1 731 466	1 492 969	-13,77%
Atténuations de charges (1)	310 712	268 271	217 315	124 930	-42,51%
Produits des services	609 645	668 877	636 273	749 130	17,74%
Autres impôts et taxes	584 875	591 223	725 846	924 475	27,37%
TH TF TFNB	7 321 948	8 006 510	7 664 067	7 982 233	4,15%
Attribution de compensation	9 368 570	9 368 570	9 368 570	9 368 571	0,00%
Autres produits de gestion	145 364	124 573	133 661	120 660	-9,73%
Produits financiers	52	3	4	3	-8,57%
Produits exceptionnels (2)	12 936	62 112	41 250	1 645 993	3890,31%
TOTAL	18 354 102	19 090 139	18 786 984	20 915 995	11,33%

(1) **atténuations de charges** : participations de l'État pour les emplois d'avenir et les contrats d'accompagnement à l'emploi (CAE)

(2) **produits exceptionnels 2017** : il s'agit principalement des cessions foncières réalisées en 2017 : cessions au COL pour les projets Héphaïstos (1 202 722 €) et Saint Nicolas (4 000 €), cession ancien local Cetraid (220 000 €) et cession d'une partie de la parcelle Loca MS (187 000€)



a) La fiscalité :

- **La fiscalité locale (TH TF TFNB)**

La prévision au BP 2017 s'élevait à 7 692 487 €. Le produit fiscal réellement perçu en 2017 s'élève à **7 982 233 €** soit :

Ci-dessous la répartition et l'évolution des rôles généraux entre chaque taxe

	Rôles généraux – états 1288 – rôles perçus (1)				
	2014	2015	2016	2017	2016/2017
Taxe habitation	3 212 205	3 366 247	3 354 781	3 431 662	2,24 %
Majoration TH résidences secondaires	-	-	32 444	28 632	-13,31 %
Taxe sur le foncier bâti	3 915 087	3 989 582	4 215 810	4 206 968	-0,21 %
Taxe sur le foncier non bâti	43 999	44 744	44 972	46 055	2,35 %
Totaux	7 171 291	7 400 573	7 648 007	7 713 317	0,85 %

(1) En 2017, à ces rôles généraux s'ajoutent des rôles supplémentaires pour un montant de 253 890 € ainsi que des rôles complémentaires pour un montant de 9 110 €.

Les taux sont identiques depuis 2010, soit

19,97 % pour la TH

23,23 % pour la TF

56,10 % pour la TFNB

- **L'Attribution de compensation**

Depuis le passage en taxe professionnelle unique, en 2010, la Ville perçoit une attribution de compensation figée à 9 368 570 € et a donc perdu le profit de la dynamique des bases fiscales économiques.

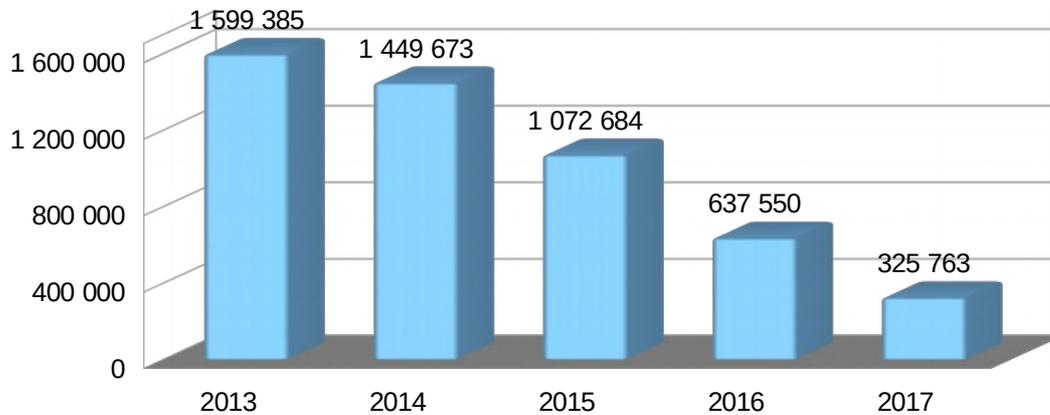
A noter par ailleurs qu'avec l'inflation, 9 368 000 € de 2010 équivalent aujourd'hui à 10 160 000 € soit une perte de valeur de 800 000 € environ pour la commune...



b) La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF)

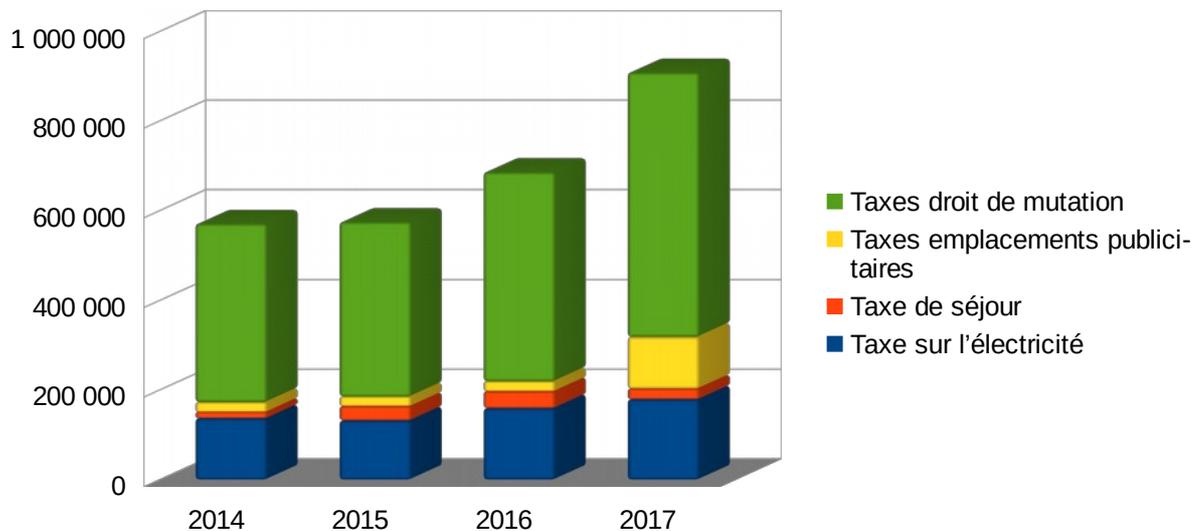
En 2017, la commune a perçu une DGF de 325 763 €.

Entamée en 2013, la baisse des concours financiers de l'État aux collectivités locales se poursuit et s'intensifie.



Soit une chute d'environ moins 1 274 000 € entre 2013 et 2017, **- 79,6 %...**

c) Les autres taxes



	2014	2015	2016	2017	2016/2017
Taxe sur l'électricité	137 153	132 423	159 793	179 566	12,37 %
Taxe de séjour (1)	14 032	31 593	37 641	23 358	-37,95 %
Taxe locale sur la publicité extérieure / TLPE (2)	21 762	21 236	21 947	115 647	426,94 %
Taxes droit de mutation (3)	398 400	390 092	467 352	590 180	26,28 %

Elles se décomposent ainsi :

1) la baisse du produit de la **taxe de séjour** en 2017 s'explique par une demande de délai de paiement d'un important collecteur. Cette taxe sera réglée en 2018.

2) en 2017, la **TLPE** a été étendue aux enseignes et pré-enseigne alors que la taxation ne s'appliquait jusqu'alors qu'aux dispositifs d'affichage publicitaire.

3) Le montant de **la taxe additionnelle aux droits de mutation** a été particulièrement élevé en 2017, en effet, après avoir évolué de près de 20 % entre 2015 et 2016, elle a augmenté de 26 % entre 2016 et 2017.

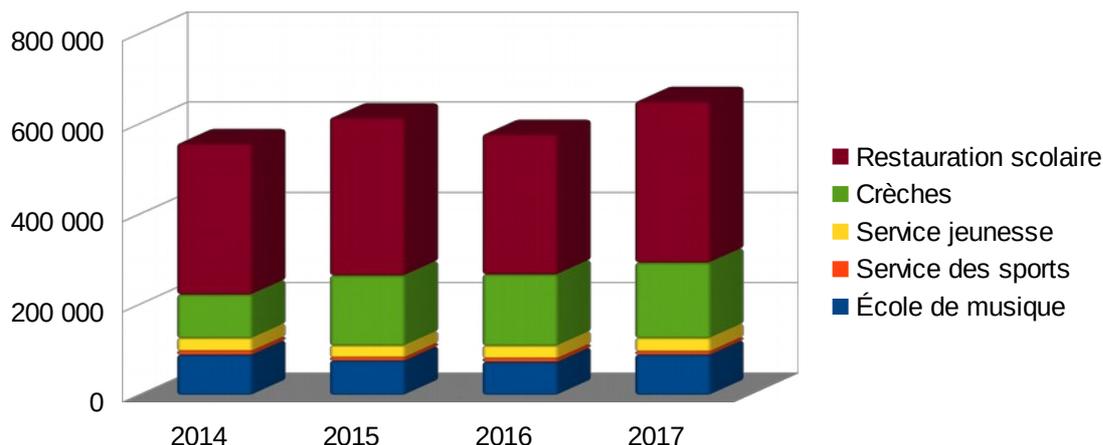
Le produit de cette taxe avait été estimé à 380 000 € lors du vote du budget et un montant de 590 180 € a été perçu.

Pour rappel, les droits de mutation, aussi appelés droits d'enregistrement, sont les taxes perçues par les notaires lors des achats immobiliers, pour le compte de l'État et des collectivités locales. Ces droits sont versés à chaque changement de propriétaire d'un bien immobilier (vente ou donation).

Les droits de mutation pour la commune représentent 1,20 % de la valeur du bien.

Il s'agit d'une recette importante pour la ville, mais corrélé au marché de l'immobilier, il est particulièrement difficile de l'évaluer.

d) Les produits des services



Les produits des services évoluent globalement de 11 %.

	2014	2015	2016	2017
École de musique	89 085	76 024	73 125	89 130
Service des sports	8 602	7 606	8 337	7 472
Service jeunesse	27 812	25 335	27 115	29 036
Crèches	96 821	155 493	158 226	167 261
Restauration scolaire	335 272	350 133	311 263	358 034

L'École de Musique + 21,9 %

La hausse du produit des services de l'école de musique s'explique essentiellement par des modalités versement des participations des familles. Avec la possibilité de prélèvements en huit fois, nombre de familles ont souhaité s'acquitter de leur participation

au premier trimestre de l'année scolaire 2017/2018.

La restauration scolaire + 15 %

Le montant des produits des services concernant la restauration scolaire est en hausse importante.

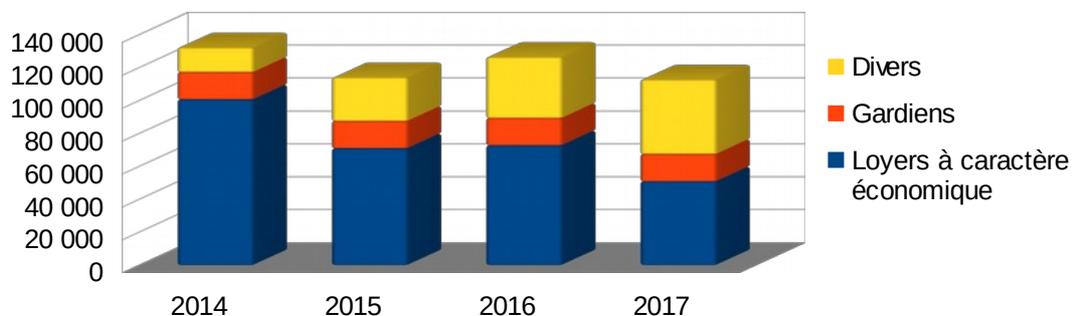
A noter que les recettes 2016 étaient en baisse en raison d'une diminution de jours de restauration scolaire.

En 2017, le nombre de jours d'école avec restauration scolaire est supérieur de 11 jours par rapport à 2016

La petite enfance + 5,7 %

La participation des familles aux crèches s'explique essentiellement par l'optimisation de l'accueil occasionnel

e) Les revenus des immeubles



	2014	2015	2016	2017
Loyers à caractère économique	100 693	70 964	72 764	50 888
Gardiens	16 587	16 587	16 587	16 588
Divers	14 971	26 530	37 129	45 281
Total	132 251	114 081	126 480	112 757

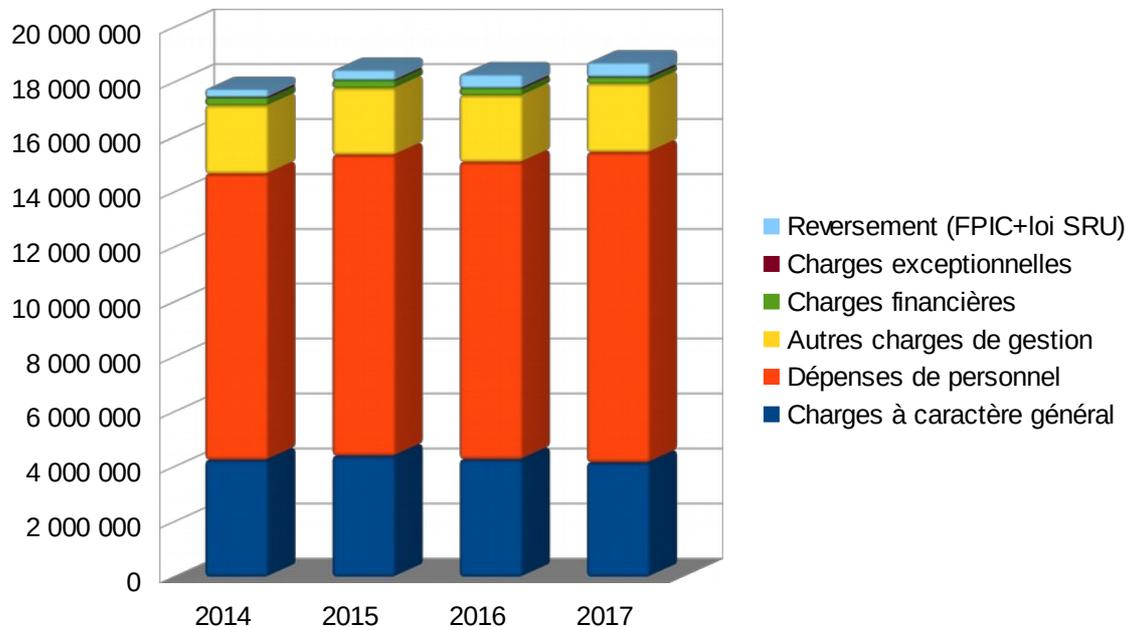
La diminution des loyers à caractère économique notée entre 2014/2015 puis en 2016/2017 est due aux départs de la Sté LOCAM'S et de l'entreprise CETRAID.

La hausse des revenus des immeubles « divers » découle de la volonté de la Ville de valoriser son patrimoine avec la revalorisation des loyers des logements des écoles ainsi que de nouvelles locations de logements des écoles J Jaurès et Durroty.

2- LES DEPENSES

Dépenses réelles de fonctionnement : réalisé 2017 : 18 732 934 €

Présentation et évolution des dépenses de fonctionnement de 2014 à 2017



	2014	2015	2016	2017	2016/2017
Charges à caractère général	4 265 299	4 411 522	4 286 365	4 171 476	-2,68%
Dépenses de personnel	10 416 771	10 956 406	10 820 530	11 291 711	4,35%
Autres charges de gestion	2 489 293	2 439 521	2 431 278	2 501 283	2,88%
Charges financières	282 248	277 088	259 135	224 625	-13,32%
Charges exceptionnelles	15 576	782	4 495	13 462	-
Reversement (FPIC+loi SRU)	298 823	378 137	497 085	530 377	6,70%
TOTAL	17 768 010	18 463 456	18 298 887	18 732 934	2,37%

Après une baisse des dépenses de fonctionnement en 2016, elles augmentent globalement de 2,37 % entre 2016 et 2017.

a) Les charges à caractère général : 4 171 476 €

Les charges à caractère général correspondent principalement aux **dépenses liées au fonctionnement des services**, à l'entretien du patrimoine, aux prestations des services, à la DSP du centre de loisirs, aux assurances, à la téléphonie...

La baisse de ces dépenses se poursuit, elles ont baissé de près de 3 % entre 2015 et 2016, et diminuent de 2,68 % en 2017 conformément à la démarche de la collectivité pour préserver sa capacité d'autofinancement (réorganisation du transport scolaire du collège, transfert de la fête de l'école de musique, suppression des interventions CMR sur le temps scolaire, groupements de commandes, marchés...)

Au sein des charges à caractère général **un zoom sur la contribution pour obligation de service public dans le cadre de la DSP du centre de loisirs :**

	2014	2015	2016	2017
Montant DSP	865 376	985 031	1 009 657	982 569
Part DSP dans le chapitre 011	20,29%	22,33%	23,56%	23,55%

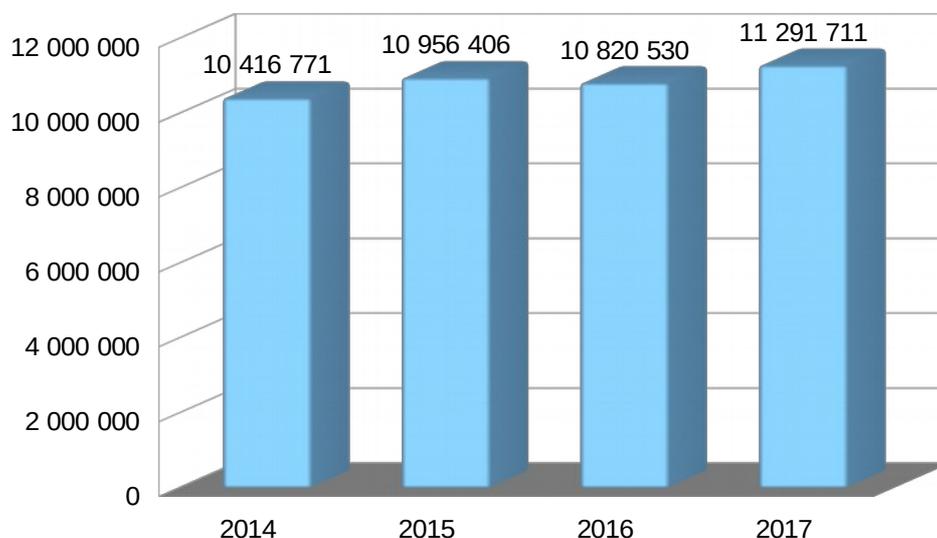
La contribution pour obligation de service public (COSP) avait fait l'objet d'une revalorisation importante en lien avec la réforme des rythmes scolaires.

En 2014, la COSP avait été réévaluée de 45 806 € pour la mise en place des TAP durant un trimestre, en 2015 la variation était de 144 090 € pour une année complète.

En 2016, le montant de la COSP a été réévaluée de 2,5 %,

En 2017, la nouvelle organisation des TAP permet une optimisation de la qualité de service. Cette organisation intégrée dans le nouveau contrat de DSP permet de contenir la dépense. Ainsi, la COSP devrait diminuer sensiblement (COSP 2018 : 906 278 €).

b) Les dépenses de personnel : 11 291 711 €



En 2017, la masse salariale représentait environ 60 % des dépenses réelles de fonctionnement. Ce poste de dépense est important mais il s'explique par la diversité des services municipaux proposés à la population (médiathèque, école de musique, animations sportives et jeunesse, structures petite enfance...).

Alors que l'année 2016 était marquée par une diminution des dépenses de personnel notamment en raison du non remplacement de 6 départs d'agents, l'année 2017 se caractérise par une nouvelle hausse de + 4,35 % par rapport à 2016.



La hausse de la masse salariale pour l'année 2017 est liée à :

Des mesures statutaires et réglementaires incontournables

- La généralisation des mesures liées au PPCR au 1^{er} janvier 2017 (parcours professionnels carrières et rémunérations) aux agents : reclassement de grade, revalorisations indiciaires, transfert primes points, avancement d'échelon à la « cadence unique »
- L'augmentation de la valeur du point d'indice au 1^{er} février 2017 (+0,6 % en 2017 - rappel + 0,6 % en juillet 2016)
- Le GVT (glissement vieillesse technicité)

Des mesures liées aux choix effectués en terme de services municipaux

- Le remplacement des départs à la retraite intervenus sur l'année 2017 (8)
- La poursuite du maintien des moyens dédiés à la saison (222 578 €)
- L'application du RIFSEEP (nouveau régime indemnitaire) – volonté de contenir l'enveloppe indemnitaire mais léger impact lié à l'harmonisation des montants entre catégories et filières
- Le déroulement de carrière des agents en 2017 au titre des avancements de grade : plus de 60 agents promus (moyenne haute)

Enfin, à l'instar des autres collectivités, il convient de souligner les dépenses importantes de remplacements enregistrées sur l'année 2017 pour pallier à l'absentéisme. Ces dépenses s'élèvent à 337 344 € en 2017 contre 234 528 € en 2016. Cette augmentation des dépenses est proportionnelle à l'évolution de l'absentéisme sur l'année 2017. La Collectivité poursuit la démarche de rationalisation des remplacements effectués en concertation avec les services. Les remplacements sont étudiés au cas par cas en fonction des impératifs de service.

c) Les autres charges de gestion : 2 501 283 €

Ce chapitre regroupe les contributions versées aux organismes (syndicats intercommunaux, SDIS, CCAS...), mais également les subventions aux associations.

Ci-dessous les principales contributions versées :

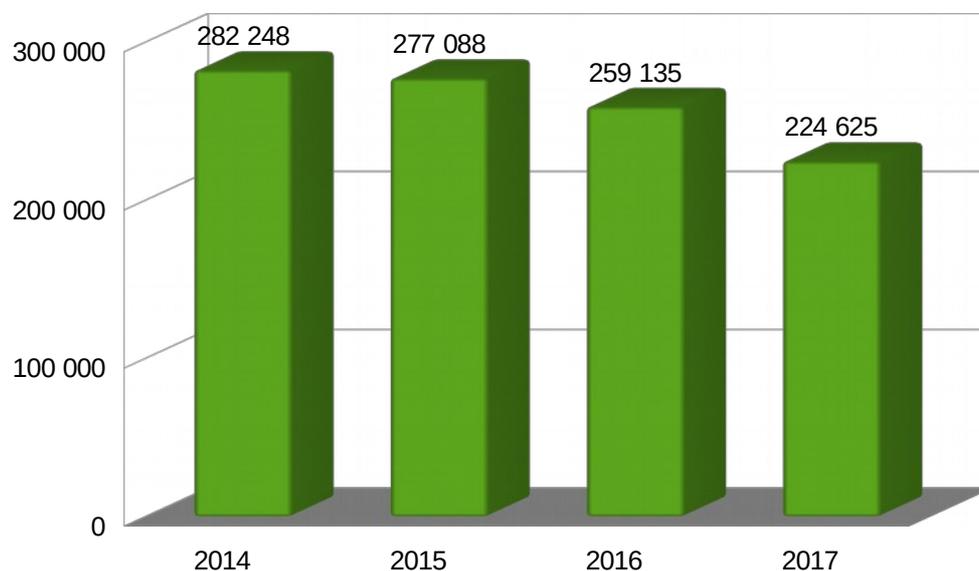
	2014	2015	2016	2017
SDIS	332 282	325 338	331 504	325 313
CCAS	450 000	480 000	480 000	450 000
STACBA / SMPBA	239 102	241 493	243 908	248 786
Subventions associations	459 342	462 757	466 418	460 864
Parc des sports	267 098	267 098	267 098	267 098
Association d'aide familiale et sociale (crèche familiale)	102 494	78 005	77 468	78 054

Conformément aux orientations, les subventions aux associations connaissent une grande stabilité en dépit du contexte financier.

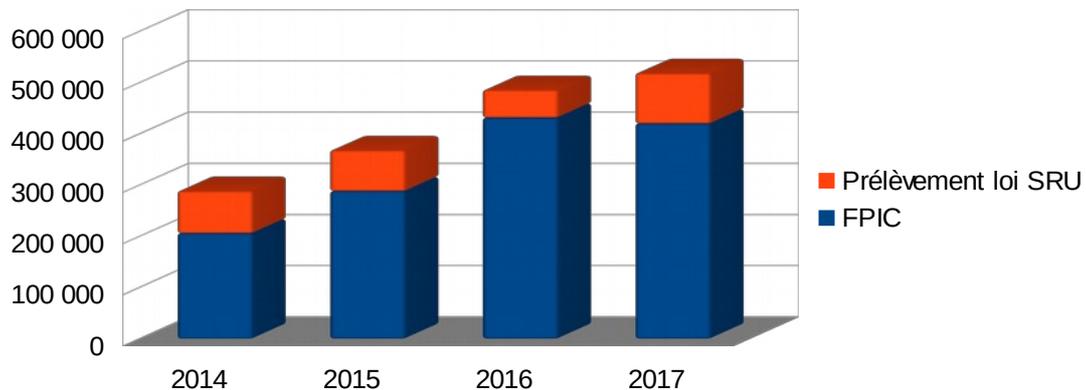
La légère hausse sur l'exercice 2016 est due à la subvention versée au CBE pour « les circuits de proximité », il s'agissait d'une subvention ponctuelle d'un montant de 7 000 €.

d) Les charges financières : 224 625 €

Les charges financières sont en baisse (intérêts de la dette, frais, ICNE):



e) Le fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) et les pénalités loi SRU



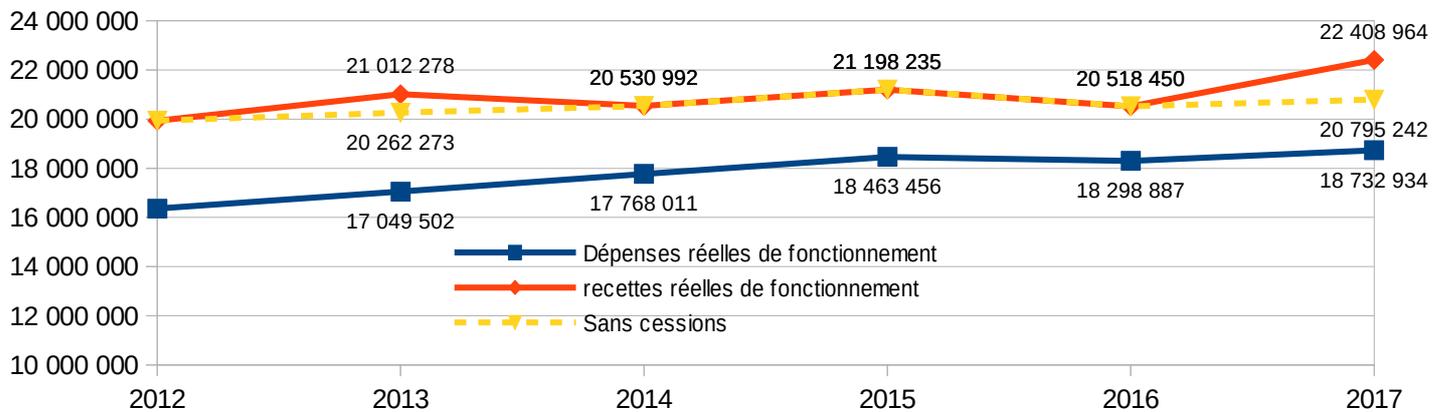
	2014	2015	2016	2017	Dépenses cumulées
FPIC	206 045	288 435	431 778	420 354	1 346 612
Prélèvement loi SRU	82 551	79 806	53 870	98 281	314 508
Total	288 596	368 241	485 648	518 635	1 661 120

Instauré en 2012, le FPIC connaît une hausse significative en 2016 puis se stabilise en 2017.

La participation « loi SRU » imposée en 2014 frappe les collectivités dont le parc de logements sociaux est inférieur à 25 % du parc global de logements. Tarnos présentant un taux de 20,5 %, la ville est donc assujettie à cette pénalité.

Après une baisse du prélèvement en 2016, liée à la déduction des dépenses voirie engagées par la ville pour le programme de logements « Clos du bois » rue du 11 novembre, ce prélèvement augmente à nouveau en 2017.

3 – L'évolution des dépenses et des recettes de fonctionnement



Cessions 2013 : MECS, EPFL la Sablère

Cessions 2017 : cessions COL programmes Héphaïstos et Saint Nicolas, ancien local Cetraid, une partie de la parcelle Loca MS

Concernant les dépenses, comme nous l'avons vu précédemment, certaines charges ont pu être contenues, par le plan d'économie mis en œuvre en 2015, poursuivi en 2016 et en 2017. En 2017, les recettes de fonctionnement augmentent de façon importante grâce aux opérations de cessions foncières qui ont eu lieu en 2017, ces cessions représentent une recette globale de 1 613 722 €.

En enlevant ces opérations de cessions, qui sont des recettes exceptionnelles et ponctuelles, le montant des recettes réelles de fonctionnement est de : 20 795 242 €.

La différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement permet de dégager l'autofinancement / l'épargne²

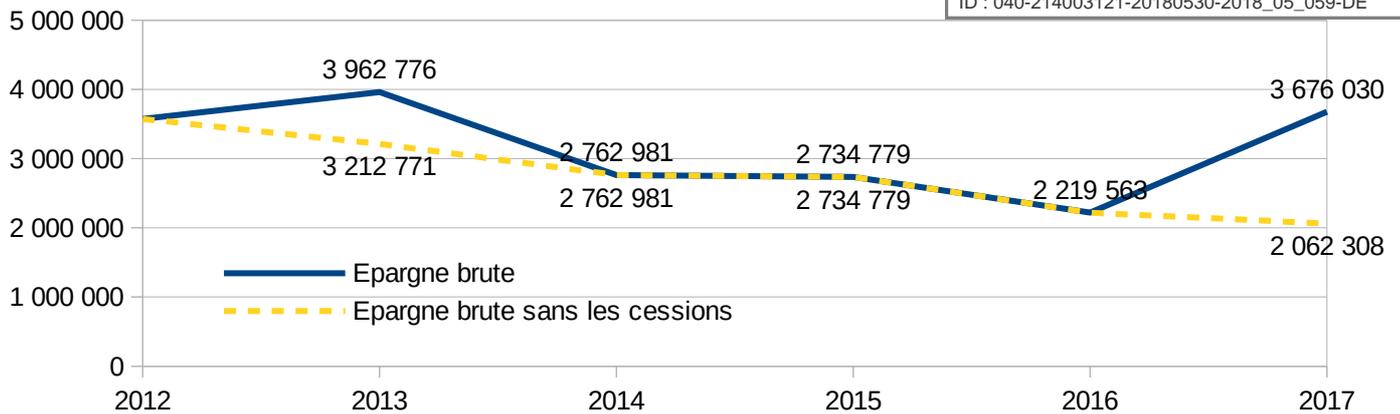
a) L'épargne brute ou capacité d'autofinancement brute (CAF brute)

L'épargne brute permet de financer le remboursement de la dette ainsi que les opérations d'investissements.

L'épargne brute est le solde des opérations réelles de fonctionnement.

Pour son calcul, les produits et charges exceptionnelles ainsi que les produits et charges financières sont prises en compte.

² - Pour mémoire, l'épargne se calcule au niveau du compte administratif alors que l'autofinancement prévision calcule lors du budget prévisionnel).



De la section de fonctionnement va donc découler notre niveau d'épargne et en conséquence notre capacité à investir.

Pour la section de fonctionnement, ce compte administratif 2017 met de nouveau en évidence les contraintes fortes qui pèsent tout particulièrement sur nos finances locales : chute drastique des dotations, la contribution au FPIC importante, les pénalités de la loi SRU, la réforme des retraites et les réformes statutaires des agents municipaux...

L'impact annuel pour le budget communal de ces décisions gouvernementales récentes peut être estimé entre 2 et 2,5 Millions d'euros.

Ce contexte extrêmement défavorable a contraint la collectivité à prendre depuis 2015 des décisions fortes pour contenir les dépenses et optimiser les recettes dans le respect de deux objectifs forts :

- tenir l'engagement pris devant les électeurs en 2014 de ne pas augmenter les impôts
- diminuer les dépenses sans impacter les actions se situant au coeur de nos politiques municipales, et notamment la priorité donnée à l'éducation (petite enfance, écoles, restauration, école de musique, médiathèque, sport...)

Ces efforts ont permis, tout en maintenant un haut niveau de service public, de ralentir la chute vertigineuse annoncée de notre capacité d'autofinancement. Alors que celle-ci aurait pu devenir négative dès 2017, elle y est demeurée proche de 2 Millions d'euros.

Cependant, ce résultat bénéficie également de la conjonction de plusieurs autres facteurs, et notamment de recettes exceptionnelles :

- des rôles supplémentaires importants (254 000 € en 2017)
- des droits de mutation particulièrement dynamiques (590 000 € en 2017), sur lesquels la Ville ne dispose ni de moyens d'actions ni d'éléments de visibilité qu'elle pourrait intégrer dans sa prospective financière

Au final, si la ville a jusqu'ici réussi à contenir la baisse de sa CAF tout en maintenant un haut niveau de service public au regard des conditions financières qui lui ont été imposées, cet équilibre reste extrêmement fragile.



LA SECTION D'INVESTISSEMENT

1- LES RECETTES

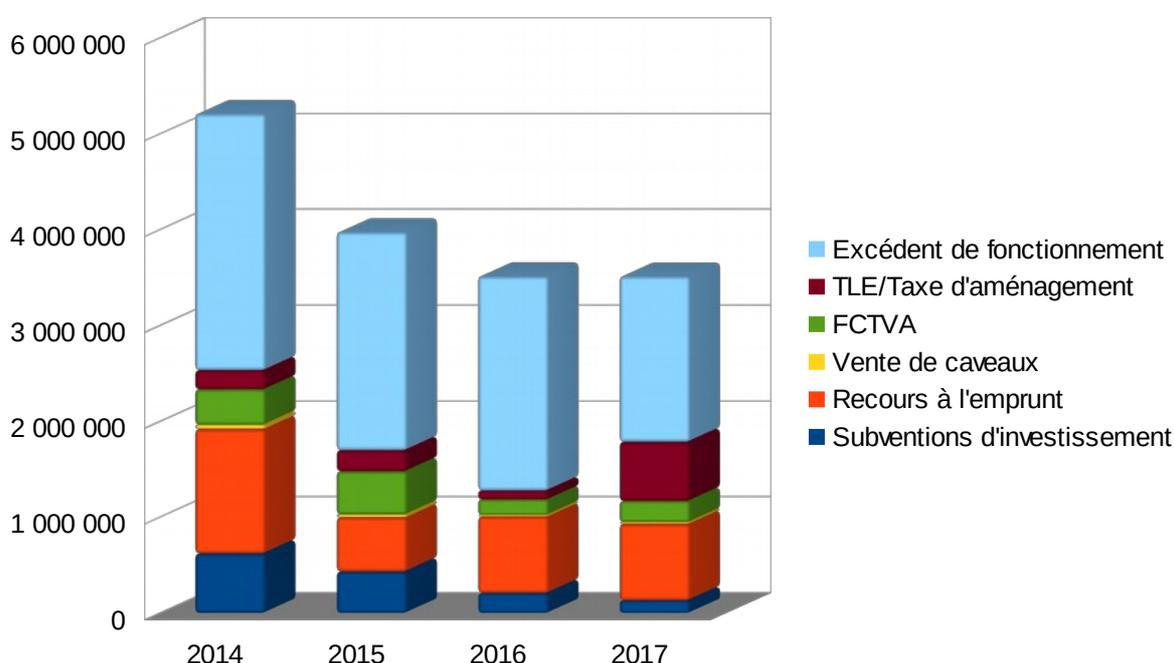
- Recettes réelles d'investissement**

<u>prévisionnel 2017</u>	4 247 696 €
<u>réalisé 2017</u>	3 516 413 €

Le montant de recours à l'emprunt inscrit au budget 2017 s'élevait à 1 267 000 €.

- Un emprunt de 800 000 € a été réalisé auprès de la Société Générale
- Un emprunt de 30 000 € (inscrit en restes à réaliser) auprès de la Caisse des Dépôts et consignation pour la réhabilitation de la maison Belin Garcia (cf infra).

Présentation et évolution des recettes d'investissement de 2014 à 2017



	2014	2015	2016	2017
Subventions d'investissement	621 015	432 794	208 086	132 053
Recours à l'emprunt	1 300 000	566 707	800 000	800 000
Vente de caveaux	44 456	28 631	14 904	16 579
FCTVA	368 372	451 753	162 803	219 646
TLE/Taxe d'aménagement	198 003	218 196	91 159	618 135
Excédent de fonctionnement	2 680 000	2 280 000	2 240 000	1 730 000
Total	5 211 846	3 978 080	3 516 952	3 516 413

- Taxe d'aménagement**

On peut noter une hausse très importante de la taxe d'aménagement en 2017, ceci grâce à plusieurs programmes d'aménagement importants tant dans le domaine de l'habitat (programme Saint Nicolas : 138 000 €) que dans le domaine économique (SAFRAN pour CAP 2020 : 267 000 € et CELSA un versement partiel de 80 000 €).



Pour rappel, la perception de cette taxe, au delà de 1 500 €, est exigible en deux échéances :

- 50 % de la taxe doit être réglé 12 mois après la date de l'autorisation de construire
- le solde de 50 % doit être payé 24 mois après cette même date.

- **Principales subventions d'investissement ou participations perçues en 2017 :**

- l'offre de concours de SEIXO pour le plan vélo (30 000 €)
- subvention de l'agence de l'eau Adour Garonne pour l'acquisition de matériel de désherbage (8 220 €)
- subventions dans le cadre du FSIP (fonds de soutien à l'investissement public local) pour l'accessibilité des bâtiments (17 118 €) et des arrêts de bus (9 733 €)
- subvention du SMPBA pour l'accessibilité des arrêts de bus (7 750 €)
- subventions de la CAF pour l'acquisition de matériel pour les TAP, pour les bornes de pointage, des lits et des stores des structures petite enfance et pour le projet « vamos los pintxos » du service jeunesse
- subventions du département pour l'arrachage de la jussie (2 040 €) et le plan plage digue (3 750 €)
- les amendes de police (47 688 €) dont le montant a été particulièrement élevé en 2017.

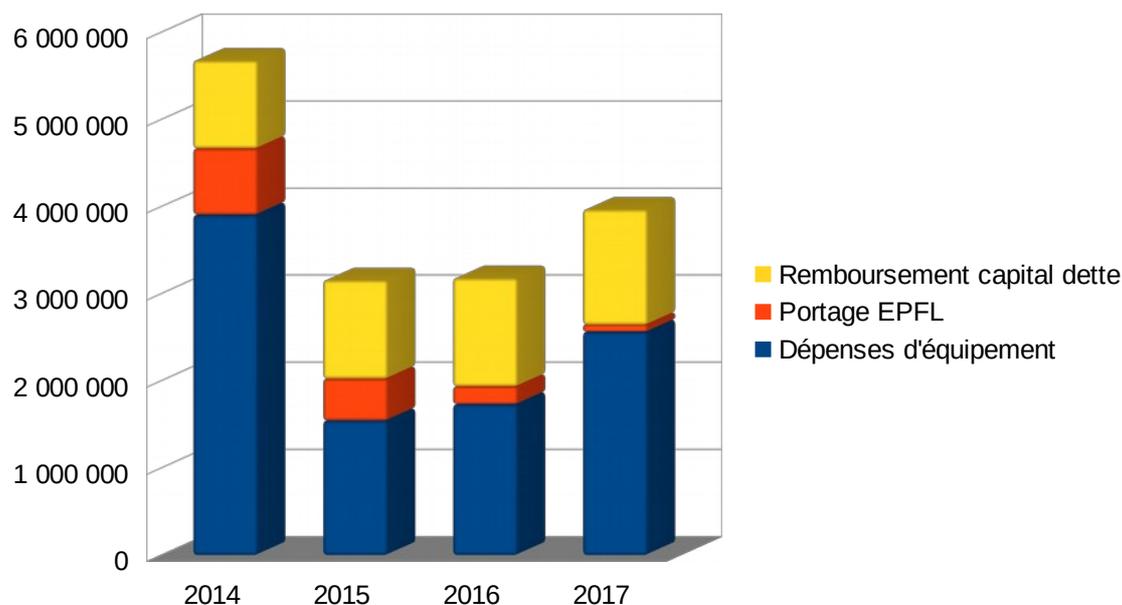
- **Des recettes liées à la cession de foncier**

Enfin rappelons que pour financer ses investissements la Ville bénéficie du produit de cessions qui sont le fruit d'une politique foncière dynamique de la ville depuis 15 à 20 ans.

2- LES DÉPENSES

• Présentation et évolution des dépenses d'investissement de 2014 à 2017

- **Les dépenses réelles d'investissement** *prévisionnel 2017* : 7 453 680 €
réalisé 2017 : 3 970 114 €



	2014	2015	2016	2017
Dépenses d'équipement	3 909 478	1 546 754	1 735 477	2 567 920
Portage EPFL	760 000	480 339	202 000	77 500
Remboursement capital dette	1 010 933	1 131 906	1 245 450	1 324 694
Total	5 680 411	3 158 999	3 182 927	3 970 114

En 2017, certains programmes inscrits au budget n'ont pas été réalisés et ont été inscrits soit en restes à réaliser 2017 soit réinscrit au budget 2018.

Ci-dessous les principaux programmes inscrits au budget 2017 qui n'ont pas fait l'objet de réalisation ou d'une réalisation partielle :

- ▶ portages EPFL : 491 000 €
- ▶ travaux éclairage public sydec : 347 434 €
- ▶ acquisition Arnaiz : 265 000 €
- ▶ réhabilitation maison Belin Garcia : 103 000 €
- ▶ réhabilitation du centre technique : 350 000 €
- ▶ trambus : 250 000 €



PROGRAMMES D'ÉQUIPEMENT RÉALISÉS EN 2017

LIBELLE	MONTANTS TTC	DESCRIPTION
2031 Frais d'études :	55 359 €	
Environnement	1 928 €	solde étude de zone estuaire adour (SPPI)
Place Serpa	10 896 €	Diagnostic pollution démolition garage Lavigne, étude terrassement, levé topo
Plage digue	31 005 €	Etude plan plage Digue
Natura 2 000	6 240 €	Appui technique animation DOCOB site zone humide Métro (CPIE)
Voirie Dauphin	5 290 €	Solde étude aménagement 19 mars + Dauphin (AGI INFRA)
2051 logiciels	22 502 €	
Logiciels	22 502 €	Logiciel concerto « espace famille », base de données enseignes et pré enseignes...
204 Subvention d'équipement	247 112 €	
Voie de contournement	35 750 €	1° acompte CD 40 voie de contournement port
Participation construction FJTT	75 000 €	2° acompte et solde construction résidence jeunes habitat (XL habitat)
Voirie Dauphin	77 185 €	1° acompte CCSX voirie Dauphin
Participation EP SYDEC	59 177 €	EP terrain pétanque Forges, Gauguin, Renoir, Matisse...
21 Immobilisations corporelles	1 871 904 €	
Acquisition Pommars	18 439 €	Frais portage
Acquisition Laby	24 492 €	
Acquisition CD 40 projet St Nicolas	4 000 €	
Acquisition SOLANA	142 000 €	
Cimetière	25 772 €	Reprise des concessions
Plan de gestion environnement	6 800 €	Arrachage jussie Métro (MIFEN)
Equipe technique VCS	17 227 €	Réfection terrain Mabillet, mise aux normes aires de jeux...
Bâtiments		
Bâtiment HDV	1 585 €	Stores occultants
Ecole Durroty	7 473 €	Remise en peinture préau
Ecole O Duboy	24 771 €	Réfection cour d'école
Ecole J Mouchet	4 402 €	Installation tourelle d'extraction resto J Mouchet
Ecole Barbusse	1 164 €	Remplacement poteau en bois préau
Ecole Concaret	1 760 €	Vitrification parquet salle de sport
Ecole J Jaurès	139 819 €	Ravalement façade, réfection sol et mur sanitaire, reprise préau, volets roulants...
Ecole Poueymidou	2 235 €	Réfection peinture bises vues
Jeux extérieurs	97 623 €	Ecole O Duboy + écoles + crèche petits matelots
Léo Lagrange	6 076 €	Remplacement portes
Salle Biarrotte	16 800 €	Contribution Enerlandes (2 années)
Médiathèque	4 596 €	Grille de protection accès parking
Chaufferies	15 419 €	Chauffage sanitaires O Duboy, interventions sur chaudières Poueymidou et M Thorez...
Conformité sécurité	42 823 €	Mise en conformité électrique, audit énergétique, audit toiture divers bâtiments...
Accessibilité bâtiments	63 740 €	Mise en accessibilité sanitaires groupes scolaires...
Diagnostic amiante	13 326 €	Repérage et diagnostic amiante avant travaux ou démolition
Eglise des Forges	1 080 €	Recherche fuites
Démolition desamiantage	343 113 €	Démolition garage et maison Lavigne+maison Charlotte + terrassement
Maison Belin Garcia	2 880 €	Maîtrise d'œuvre réhabilitation
Voirie		
Environnement	790 €	Panneaux pour plage Métro
Mobilier urbain	15 323 €	Poubelles + support pour cycles+bornes de propreté canine
Signalisation horizontale et verticale	32 263 €	
Jalonnement directionnel	7 782 €	
Poteaux incendie	4 061 €	Rue St Charles
Voiries communales	186 506 €	Trottoirs Chantoiseau, réfection Impasses Kobé, Dauphin, Colette...
Voirie La Plaine	170 990 €	
Local éviscération	3 060 €	Diagnostic sécurité + étude de sol
ADAP arrêts de bus	35 483 €	Arrêts de bus Castillon, La Plaine, Métro
Place publique Viro	56 525 €	Maîtrise d'œuvre
Plaques numérotation rues	444 €	
Accessibilité voirie PAVE	8 579 €	Reprise trottoirs carrefour Boullar/Lénine + cheminement PMR parking M Paul
Réseaux d'assainissement		
Parcelle Locams	27 759 €	Dévoiement canalisations eaux usées+réalisation d'ouvrage infiltration eaux pluviales
Réseaux d'électrification		
Voirie Duclos	81 263 €	Déplacement d'ouvrage électrique poste bourg (ENEDIS)
Matériel		
Service espaces verts	7 693 €	Taille haie+débroussailluse+souffleur+sécateur
Service magasin	646 €	Perforateur+perceuse
Service bâtiment	9 619 €	Outillage + groupe électrogène
Service mécanique	2 165 €	Outillage
Matériel informatique	30 303 €	PC + écrans + valise multimédia pour service jeunesse+ visualiseurs caméra pour écoles

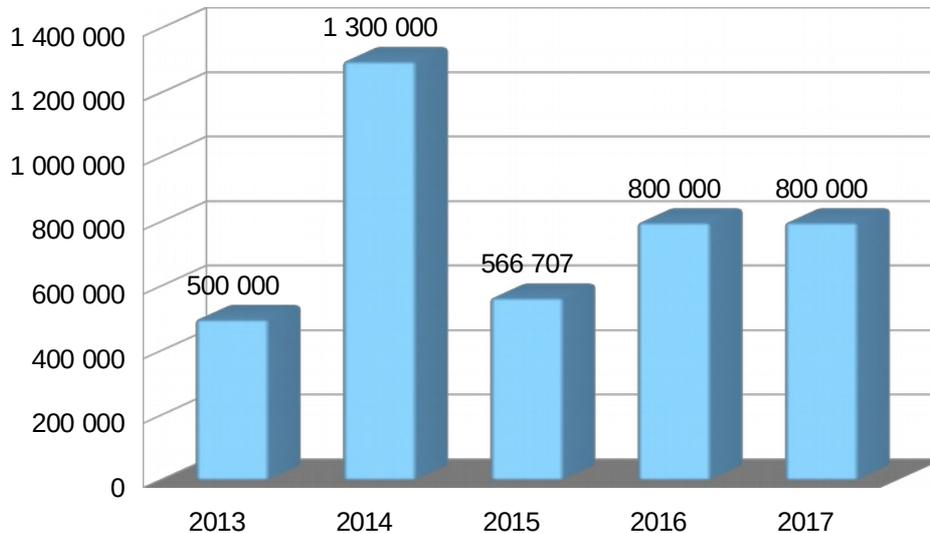


PROGRAMMES D'ÉQUIPEMENT RÉALISÉS EN 2017 (suite) :

LIBELLE	MONTANTS TTC	DESCRIPTION
Mobilier		
Matériel et mobilier scolaire	5 720 €	
Mobilier pour les services	5 154 €	
Autres		
Matériel restauration scolaire	27 304 €	Four + conteneurs isothermes
Matériel pour activités sportives	1 139 €	Skateboard + gopro
Matériel pour police municipale	526 €	Accessoire pour gilets pare balles
Matériel pour structures petite enfance	4 859 €	Table murale + chaises + meuble bas crèche St Exupéry
Acquisition documents médiathèque	48 432 €	
Matériel nettoyage locaux+restauration sco	26 319 €	Lave vaisselle resto Durroty+R Delmas, autolaveuse ...
Matériel pour équipe technique VCS	31 797 €	Piste d'acrobatie à ressorts + armatures tentes plein air + autolaveuse...
Matériel pour TAP	954 €	
Instruments de musique pour EMM	9 033 €	Piano, trombones, saxophones, pupitres ...
23- Immobilisation en cours	371 043 €	
Cimetière	17 594 €	Columbarium cimetière paysager
Crèche St Exupéry	4 352 €	Stores
Centre technique	346 152 €	Maîtrise d'œuvre + début des travaux
Equipement aquatique	1 041 €	Indemnisation pour résiliation marché
Restauration registres	1 903 €	Restauration et reliure registres
TOTAL DEPENSES D'EQUIPEMENT	2 567 920 €	

- **Le recours à l'emprunt et la dette**

a) Le recours à l'emprunt depuis 2013



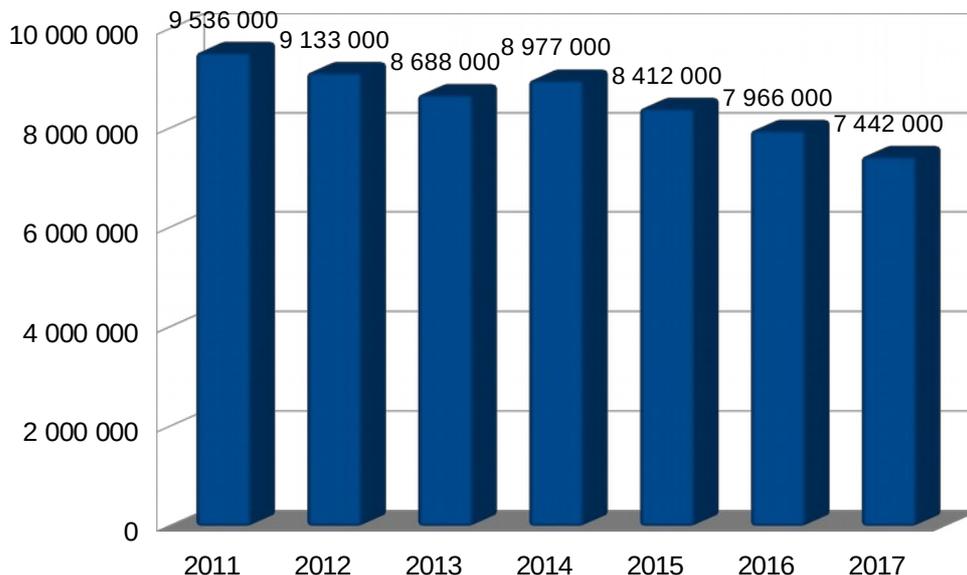
Emprunts contracté au cours des 5 dernières années

- 2014 : taux fixe de 3,29 % sur 15 ans après du crédit foncier (500 000 €)
 2014 : taux fixe de 2,6 % sur 15 ans après de la Société générale (800 000 €)
 2015 : taux fixe de 1,7 % sur 15 ans après du crédit mutuel (400 000 €)
 2015 : taux zéro auprès de la CDC dans le cadre du préfinancement du FCTVA (166 707 €)
 2016 : taux fixe de 1,2 % sur 15 ans après de la banque postale (800 000 €)
 2017 : taux fixe de 1,21 % sur 15 ans après de la Société générale (800 000 €)

En 2017, un prêt de 30 000 € a également été contracté auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour la réhabilitation de la maison Belin Garcia (taux indexé sur le livret A (0,55%) avec une marge de 0,2%). Le versement de ce prêt interviendra dans le courant de l'année 2018, ce prêt a donc été inscrit en restes à réaliser 2017.

b) L'encours de la dette

Un encours de dette maîtrisé :





En 2017, l'encours de la dette de la commune est de 573 € par habitant.

En 2016, l'encours moyen des communes de même strate est de 918 € par habitant
(sources comptes des communes)

c) Le ratio Klopfer : le ratio de capacité de désendettement

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2017 hors cessions*
1 Dépenses réelles de fonctionnement	16 360 627	17 049 502	17 768 011	18 463 456	18 298 887	18 732 934	18 732 935
2 recettes réelles de fonctionnement	19 934 458	21 012 278	20 530 992	21 198 235	20 518 450	22 408 964	22 408 965 -1 613 722
3 Epargne brute (2-1)	3 573 832	3 962 776	2 762 981	2 734 779	2 219 563	3 676 030	2 062 308
4 Encours de la dette	9 132 566	8 687 836	8 976 903	8 411 714	7 966 265	7 441 570	7 441 570
5 Capacité de désendettement (4)/(3) (encours de la dette/épargne brute)	2,56	2,19	3,25	3,08	3,59	2,02	3,61

2017 hors cessions : la dernière colonne du tableau ne prend pas en compte le montant des cessions foncières 2017 pour un montant de 1 613 722 €.

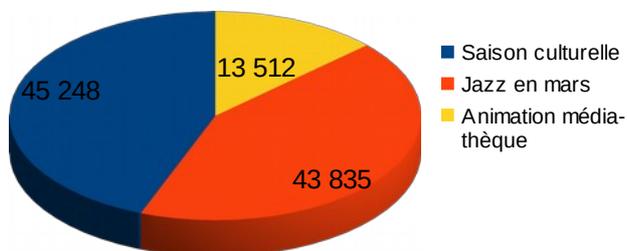
La capacité de désendettement mesure le nombre d'années qu'il faudrait à la commune pour rembourser son encours en y affectant la totalité de son épargne brute.

Pour rappel, une capacité de désendettement inférieure à 5 ans est un signe d'endettement faible.

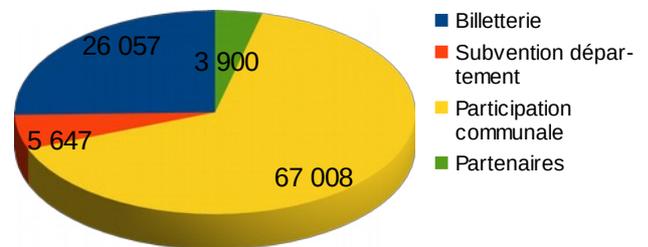


II – LE COMPTE ADMINISTRATIF 2017 DE LA MISSION D'ACTION CULTURELLE

DEPENSES



RECETTES



Les dépenses 2017 de la Mission d'Action culturelle se sont élevées à : 102 595,14 €
 Les recettes 2017 de la Mission d'Action culturelle se sont élevées à : 102 611,72 €
 soit un excédent de 16,58 € qui a été reporté sur l'exercice 2018 lors du vote du budget (reprise anticipée du résultat).



III – LE COMPTE ADMINISTRATIF 2017 DU LOTISSEMENT BERTIN

En 2017, la réalisation de la vente SEPA pour le projet DEFI, d'un montant de 443 445 €, a permis de procéder au remboursement total du prêt relais en cours, ainsi il n'y a plus de dette sur le budget annexe du lotissement et ce budget s'est clôturé à la fin de l'exercice avec un excédent de 19 918,69 €.

Désormais les ventes de lots qui seront réalisées vont se traduire par un excédent, et cet excédent fera l'objet d'un reversement au profit du budget principal de la commune.

Aujourd'hui il reste 3 lots à vendre :

- ▶ le lot n° 8 d'une valeur de 474 470 € HT
 - ▶ le lot n° 4 d'une valeur de 305 599 € HT
- 2 acquéreurs se sont positionnés pour l'achat de ce deux lots,
- ▶ le lot n° 5 d'une valeur de 426 190 € HT.

Les recettes relatives aux ventes des lots n° 8 et 4 ont été inscrites au budget 2018 pour un montant de 780 069 € HT. Une fois ces ventes réalisées le budget du lotissement sera excédentaire et cet excédent sera reversé au budget principal de la commune.



IV – LE COMPTE ADMINISTRATIF 2017 DU PÔLE BERTIN

SECTION DE FONCTIONNEMENT

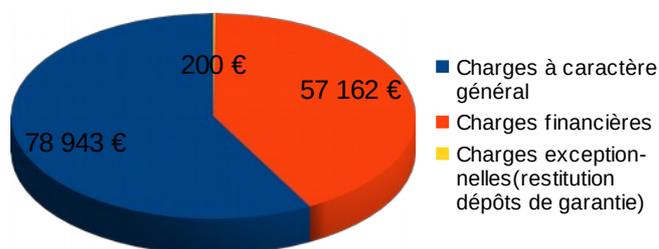
DÉPENSES

Charges à caractère général	78 943
Charges financières	57 162
Charges exceptionnelles (restitution dépôts de garantie)	200
Amortissements	196 772
TOTAL	333 077

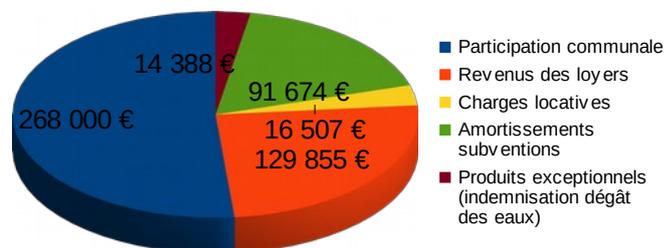
RECETTES

Participation communale	268 000 €
Revenus des loyers	129 855 €
Charges locatives	16 507 €
Amortissements subventions	91 674 €
Produits exceptionnels (indemnisation dégât)	14 388 €
TOTAL	520 423 €

DEPENSES REELLES : 136 306 €



RECETTES REELLES : 428 750 €



L'excédent de la section de fonctionnement 2017 (écritures réelles + écritures d'ordre) est de : + 187 346,25 €.

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES

Travaux 2017 (1)	140 839 €
Remboursement du capital dette + caution	131 852 €
Déficit d'investissement reporté	10 606 €
Amortissements subventions	91 674 €
TOTAL	374 970 €

RECETTES

Excédent de fonctionnement 2016	10 743 €
Dépôts de garantie	1 587 €
Amortissements	196 772 €
TOTAL	209 101 €

(1) Travaux 2017 : réfection carrelage cuisine EOLE, habillage et protection inox sur l'ensemble de la cuisine, réfection suite aux dégâts des eaux (bureaux et restaurant), pose de protection anti-infiltration, remise en état centrale incendie, travaux de mise en conformité électrique, audit et interventions sur les ventilo-convecteurs dans l'ensemble des bureaux, diagnostic et remplacement du système d'extraction de la cuisine EOLE, installation de moteurs pour chambres froides, remplacement des armoires électriques sur terrasse...

Le déficit de la section d'investissement 2017 (écritures réelles + écritures d'ordre) est de : - 165 868,55 €.

Soit un résultat global de l'exercice de : + 21 477,70 €



V-LES ANNEXES

A – Les actions de formation des élus.

Un tableau récapitulant les actions de formation des élus financées par la collectivité est annexé au compte administratif et doit donner lieu à un débat annuel sur la formation des membres du conseil.

Ce débat permet de fixer les éventuelles nouvelles orientations de formation et de débattre des crédits consacrés à la formation.

En 2017, une enveloppe de 10 000 € a été inscrite au budget pour ces actions de formation. Aucune dépense n'a été réalisée.

B – Les informations financières essentielles à annexer au compte administratif selon les dispositions de l'article 107 de la loi NOTRe.

- 1) les données synthétiques sur la situation financière de la commune : les ratios
- 2) la liste des concours attribués par la commune sous forme de subventions.
- 3) la présentation agrégée des résultats afférents au dernier exercice connu du budget principal et des budgets annexes de la commune.
- 4) la liste des organismes pour lesquels la commune détient une part de capital, a garanti un emprunt, a versé une subvention supérieure à 75 000 €.
- 5) le tableau retraçant l'encours des emprunts garantis par la commune.
- 6) la liste des délégués de service public.
- 7) le tableau des acquisitions et cessions immobilières.
- 8) état des engagements financiers de la commune envers l'EPFL



1) les données synthétiques sur la situation financière de la commune - les ratios.

Evolution des ratios communaux de 2015 à 2017 :

RATIOS 2015-2017

Informations financières - Ratios		TARNOS CA 2015	TARNOS CA 2016	TARNOS CA 2017
Ratios	POPULATION INSEE	12 700 hab	12 575 hab	12 692 hab
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	1 454	1 455	1 476
2	Produit des impositions directes / population	608	609	629
3	Recettes réelles de fonctionnement / population	1 669	1 632	1 766
4	Dépenses d'équipement brut / population	122	138	202
5	Encours de la dette / population	662	633	586
6	Dotation globale de fonctionnement / population	84	51	26
7	Dépenses de personnel / Dépenses réelles de fonct	58,05%	58,11%	59,61%
8	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal	98,32%	97,14%	96,02%
9	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement de la dette en capital/recettes réelles de fonctionnement	92,44%	95,25%	89,51%
10	Dépenses d'équipement brut / Recettes réelles de fonct	7,30%	8,46%	11,46%
11	Encours de la dette / Recettes réelles de fonctionnement	39,68%	38,82%	33,21%

Les ratios 1 à 6 sont exprimés en euros par habitant, les ratios 7 à 10 en pourcentage.

Ratio 2 : montant perçu au compte 73111 (rôles généraux) +7328 (rôles complémentaires)

Ratio 7 : dépenses de personnel = dépenses du chapitre 012 **diminuées des recettes perçues au 6419**.

Ratio 8 : coefficient de mobilisation du potentiel fiscal : **indicateur général de la pression fiscale** : rapport entre le produit des 3 taxes (TH TF TFNB) et le potentiel fiscal (somme que produiraient les 3 taxes si on appliquait aux bases communales le taux moyen d'imposition). *Source des taux moyens d'imposition* : taux moyens communaux au niveau national de l'état fiscal 1259, soit TH : 24,38 %, TF : 20,85 %, TFNB : 49,31 %.

Ratio 9 : **capacité de la collectivité à financer l'investissement** une fois les charges obligatoires payées. Plus le ratio est faible, plus la capacité à financer l'investissement est élevée.

Ratio 10 : **effort d'équipement de la collectivité**.

Ratio 11 : **charge de la dette d'une collectivité relativement à sa richesse**.



Comparaison entre les ratios de la commune et les ratios moyens des communes de même state :

Informations financières - Ratios		TARNOS CA 2017	MOYENNE DE LA STRATE 2016
Ratios	POPULATION INSEE	12 692 hab	10 000 à 20 000 hab
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	1 476	1 249 (1)
2	Produit des impositions directes / population	629	546 (1)
3	Recettes réelles de fonctionnement / population	1 766	1 382 (1)
4	Dépenses d'équipement brut / population	202	263 (1)
5	Encours de la dette / population	586	918 (1)
6	Dotations globales de fonctionnement / population	26	186 (1)
7	Dépenses de personnel / Dépenses réelles de fonctionnement	59,61%	52,85% (1)
8	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal	96,02%	
9	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement de la dette en capital/recettes réelles de fonctionnement	89,51%	92,30% (2)
10	Dépenses d'équipement brut / Recettes réelles de fonctionnement	11,46%	19,00% (2)
11	Encours de la dette / Recettes réelles de fonctionnement	33,21%	66,45% (1)

(1) chiffres 2016 sources « les comptes des communes »

(2) chiffres 2016 sources DGCL rapport de l'observatoire des finances locales



2) la liste des concours attribués par la commune sous forme de subventions.

SUBVENTIONS 2017

	PROPOSITIONS 2017	REALISE 2017
SUBVENTIONS VERSEES AUX ASSOCIATIONS		
520 INTERVENTIONS SOCIALES	130 322,00	130 222,00
C.O.S	10 000,00	10 000,00
Contrôle judiciaire du Pays Basque ACJPB	300,00	300,00
FJTT	104 089,00	104 089,00
FJTT-Prog local de l'habitat	11 710,00	11 710,00
PARALYSES DE France	100,00	100,00
SECOURS CATHOLIQUE	300,00	300,00
SECOURS POPULAIRE DAX	150,00	150,00
SECOURS POPULAIRE COTE BASQUE	300,00	300,00
INDECOSA	170,00	170,00
M.R.A.P	150,00	150,00
France CUBA	153,00	153,00
BANQUE ALIMENTAIRE	800,00	800,00
A.P.A.J.H.	150,00	150,00
AD PEP 40 Pupilles de l'enseignement	250,00	250,00
Enseignement des enfants malades	150,00	150,00
Parents et amis de Matignon	100,00	
Alliance 64	100,00	100,00
SOS famille Emmaüs	120,00	120,00
Handiplage	300,00	300,00
HANDI LOISIRS 104	300,00	300,00
Chômeur Landes Emplois solidarité	180,00	180,00
ALCOOL ASSISTANCE LANDES	150,00	150,00
LES BASCOS	150,00	150,00
LA CHAINE LANDAISE	150,00	150,00
025 AIDES AUX ASSOCIATIONS	29 550,00	28 200,00
COMITE DES FETES	25 000,00	25 000,00
CLUB DES AINES BARTHES	500,00	500,00
A.C.C.A	1 000,00	
RENCONTRE ET AMITIE + PYRAMIDE	600,00	600,00
AMIS DE LA RESISTANCE - ANACR	300,00	300,00
Comité pour le dév. du concours de la déportation	100,00	0,00
Société Nationale de Sauvetage en mer	500,00	500,00
ADFI (asso défense famille et individu)	150,00	150,00
VAL D'ADOUR MARITIME	100,00	100,00
VAL D'ADOUR MARITIME Réalisation 5ème édition « si l'Adour m'était conté »	100,00	100,00
PESCADOUS DES LACS	800,00	800,00
ASAL LA PLAINE	250,00	
COQUELICOUTURE	150,00	150,00
60- FAMILLE	30 100,00	30 100,00
CAMINANTE ASSOCIATION (TRAIT D'UNION)	30 000,00	30 000,00
PRISAC ADOUR	100,00	100,00
114 PROTECTION CIVILE	450,00	450,00
PREVENTION ROUTIERE	450,00	450,00
20 ENSEIGNEMENT	28 660,00	27 232,00
Subventions Voyages Scolaires	10 000,00	9 072,00
VOYAGES SCOLAIRES (hors F,C)	6 880,00	
Coopérative scolaire J. MOUCHET		2 496,00
Coopérative scolaire F. CONCARET	3 120,00	3 072,00
Coopérative scolaire élémentaire J. JAURES		2 160,00
Coopérative scolaire D POUHEY MIDOU		1 344,00



	PROPOSITIONS 2017	
Subventions Classes	13 160,00	13 160,00
Coopérative scolaire F. CONCARET	1 960,00	1 960,00
Coopérative scolaire H. BARBUSSE	560,00	560,00
Coopérative scolaire MATERNELLE J. JAURES	1 120,00	1 120,00
Coopérative scolaire élémentaire J. JAURES	2 240,00	2 240,00
Coopérative scolaire J. MOUCHET	2 240,00	2 240,00
Coopérative scolaire O. DUBOY	840,00	840,00
Coopérative scolaire CH. DURROTY	840,00	840,00
Coopérative scolaire R LASPLACETTES	1 120,00	1 120,00
Coopérative scolaire D POUHEY MDOU	2 240,00	2 240,00
Autres	5 500,00	5 000,00
Travail de mémoire	500,00	
FOYER SOCIO EDUC LANGEVIN WALLON	5 000,00	5 000,00
833 PRESERVATION MILIEU NATUREL	700,00	700,00
HEGALALDIA	700,00	700,00
90 INTERVENTION ECONOMIQUE	112 500,00	112 500,00
COMITE DE BASSIN D'EMPLOI	105 000,00	105 000,00
INTERSTICE (aide à l'insertion)	7 500,00	7 500,00
CBE-Circuit de proximité		
33 ACTION CULTURELLE	24 750,00	23 750,00
CENTRE CULTUREL BOUCAU TARNOS	8 700,00	8 700,00
ACI GASCONHA PRIX LITTERAIRE	500,00	500,00
CHŒUR E. BONNAL	800,00	800,00
CERCLE DES AMIS DE L'ART	600,00	600,00
LA LOCOMOTIVE	13 000,00	13 000,00
LA LOCOMOTIVE EXCEP anniversaire	1 000,00	
AEOLIA Asso d'éducation populaire	150,00	150,00
40 ASSOCIATIONS SPORTIVES	101 460,00	101 460,00
A.S.T	38 000,00	38 000,00
A.S.T Except emploi foot	1 000,00	1 000,00
B.T.S	27 000,00	27 000,00
ECOLE DE RUGBY	2 000,00	2 000,00
SICSBT	18 410,00	18 410,00
SICSBT Exceptionnelles Judo + tir à larc	1 000,00	1 000,00
TENNIS CLUB LA PALIBE	1 200,00	1 200,00
TENNIS CLUB LA PALIBE Exceptionnelle	1 000,00	1 000,00
V.C.T.	5 500,00	5 500,00
V.C.T. Projet Essor	1 500,00	1 500,00
RANDO ET TOURISME	200,00	200,00
ASTT Tennis	2 500,00	2 500,00
AMICALE DES BARTHES (ALTB)	1 500,00	1 500,00
AEROFITS	250,00	250,00
TREC	200,00	200,00
DISC GOLF	200,00	200,00
	1 000,00	1 000,00
Les éleveurs du Seignanx	1 000,00	1 000,00
RESERVE ▶	5 508,00	5 250,00
PREVENTION ROUTIERE LANDES (ACHAT VEHICULE)		150,00
SECOURS POPULAIRE FRANCAIS PARIS – RENCONTRE TOURISTRA		1 600,00
ICASI		1 000,00
IRMA-Secours populaire 1 000,00 euros		1 000,00
IRMA-Secours catholique 1 000,00 euros		1 000,00
Jardin partagé Loustaunau 500,00 euros		500,00
TOTAL	465 000,00	460 864,00



3) Présentation agrégée des résultats

COMMUNE DE TARNOS - CA 2017

IV - ANNEXE	IV
PRESENTATION AGREGEE ET CONSOLIDEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

C3.5 - PRESENTATION AGREGEE ET CONSOLIDEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

1 - BUDGET PRINCIPAL				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	9 727 280,00	4 948 283,04	3 263 650,00	1 515 346,96
RECETTES	9 727 280,00	6 881 835,26	1 588 500,00	370 944,74
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	22 229 722,00	20 977 994,00		365 728,00
RECETTES	22 229 722,00	22 543 786,51		-314 064,51

2 - BUDGETS ANNEXES				
MISSION D'ACTION CULTURELLE				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES				
RECETTES				
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	105 210,00	102 595,14		
RECETTES	105 210,00	102 611,72		

LOTISSEMENT BERTIN				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	865 641,57	845 722,88		
RECETTES	865 641,57	845 722,88		
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	891 090,00	848 382,36		
RECETTES	891 090,00	868 301,71		

POLE DES SERVICES BERTIN				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	412 780,00	374 969,95	21 000,00	16 810,05
RECETTES	412 780,00	209 101,40		1 378,60
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	554 970,00	333 077,20		19 592,80
RECETTES	554 970,00	520 423,45		34 546,55

3 - PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES				
(avant la neutralisation des flux réciproques)				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	11 005 701,57	6 168 975,87	3 284 650,00	1 532 157,01
RECETTES	11 005 701,57	7 936 659,54	1 588 500,00	372 323,34
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	23 780 992,00	22 262 048,70		385 320,80
RECETTES	23 780 992,00	24 035 123,39		-279 517,96
TOTAL GENERAL				
DES DEPENSES	34 786 693,57	28 431 024,57	3 284 650,00	1 917 477,81
TOTAL GENERAL				
DES RECETTES	34 786 693,57	31 971 782,93	1 588 500,00	92 805,38



4) liste des organismes pour lesquels la commune :

a) détient une part de capital :

NOM DE L'ORGANISME	NATURE JURIDIQUE	MONTANT
EOLE	Sté coopérative d'intérêt collectif	4 100,00
CAISSE D'EPARGNE DES PAYS DE L'ADOUR	Sté locale d'épargne	196,00
SCIC PERF (pôle étude recherche formation)	Sté coopérative d'intérêt collectif	3 000,00
COL (comité ouvrier du logement)	Sté coopérative d'intérêt collectif HLM	1 525,00

b) a une garantie d'emprunt :

NOM DE L'ORGANISME	NATURE JURIDIQUE
XL HABITAT	Office public HLM
COLIGNY	Entreprise sociale pour l'habitat
COL (comité ouvrier du logement)	Sté coopérative d'intérêt collectif HLM
COMITE DE BASSIN D'EMPLOI	ASSOCIATION

En 2017 :

- 4 emprunts garantis sur les 8 garantis auprès de XL Habitat sont arrivés à échéance.
- 4 emprunts garantis sur les 6 garantis auprès de Coligny ont été remboursés en totalité par Coligny suite à la vente par Coligny des résidences de Castillon Oyats 1 et 2.
- 4 nouveaux emprunts ont été garantis par la commune au profit du COL pour le programme Saint Nicolas.

c) a versé une subvention supérieure à 75 000 €

NOM DE L'ORGANISME	NATURE JURIDIQUE	NATURE	MONTANT
FOYER DES JEUNES TRAVAILLEURS TARNOSIENS	ASSOCIATION	FONCTIONNEMENT	115 799
COMITE DE BASSIN D'EMPLOI	ASSOCIATION	FONCTIONNEMENT	105 000



5) Tableau de l'encours des emprunts garantis

IV - ANNEXES - ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES

COMMUNE DE TARNOS - CA 2017

B1.1 - EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

IV

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Dettes en capital au 31/12 de l'exercice	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année			Catégorie d'emprunt	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Tx	Index	Taux actuariel	Tx	Index	Taux actuariel			Intérêts	Capital
Totaux généraux					9 929 528,35	3 842 973,93											109 735,40	400 035,72
Autres que collec. ou étab. pub.					537 500,00	476 487,26											15 124,92	20 970,38
CBE	2014	C	POLE DE COOPER/CAISSE D'EPARGN		537 500,00	476 487,26	20 an(s)	M			3,10			3,10			15 124,92	20 970,38
Totaux pour les empr. contractés pour des opé. de log.					9 392 028,35	3 366 486,67											94 610,48	379 065,34
OPDHLM	1978	C	LA CROIX 3° TRANI/CDC		541 651,36	0,00	40 an(s)	A			3,60			0,00			928,47	25 790,41
OPDHLM	1978	C	LA CROIX I		134 719,20	0,00	40 an(s)	A			3,35			0,00			206,15	6 156,73
SA COLIGNY	1988	C	37 LOGEMENTS CA/CDC		1 247 457,07	0,00	37 an(s)	A			1,27			0,00			12 643,87	57 155,93
SA COLIGNY	1990	C	37 LOGEMENTS CA/CDC		26 190,13	0,00	34 an(s)	A			1,27			0,00			156,87	1 267,81
COLIGNY	1994	C	LES OYATS 2° TRA/CDC		1 696 032,73	0,00	35 an(s)	A			1,95			0,00			16 881,69	72 131,29
COL	1997	C	38 LOGEMENTS CE/CDC		104 947,39	58 175,28	35 an(s)	A			1,95			0,00			1 215,82	4 174,64
COLIGNY	1998	C	LOGEMENT CENTR/CDC		325 518,86	155 141,56	32 an(s)	A			1,55			0,00			2 837,16	13 944,10
SA COLIGNY	2012	C	20 LOGEMENTS CE/CDC		985 222,04	660 232,47	32 an(s)	A			1,95			0,00			15 216,49	60 091,10
SA COLIGNY	1987	C	13 LOGEMENTS CA/CDC		1 183 093,71	0,00	37 an(s)	A			1,27			0,00			10 933,31	55 595,05
COL	1998	C	14 LOGEMENTS AV/CDC		34 059,21	17 756,66	32 an(s)	A			1,95			0,00			372,94	1 369,26
XL HABITAT	1978	C	LA CROIX 2° TRANI/CDC		18 751,23	0,00	40 an(s)	A			2,05			0,00			22,18	1 082,11

IV - ANNEXES - ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES

COMMUNE DE TARNOS - CA 2017

B1.1 - EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

IV

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Dette en capital au 31/12 de l'exercice	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année			Catégorie d'emprunt	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Tx	Index	Taux actuariel	Tx	Index	Taux actuariel			Intérêts	Capital
XL HABITAT	1979	C	LA CROIX 3° TRAN(CDC		20 976,98	1 210,71	40 an(s)	A			2,05			0,00			49,14	1 186,40
XL HABITAT	1978	C	LA CROIX 1° TRAN(CDC		7 881,61	0,00	40 an(s)	A			3,60			0,00			13,53	375,26
XL HABITAT	1981	C	LA CROIX 1° TRAN(CDC		57 320,83	7 856,47	40 an(s)	A			3,60			0,00			370,64	2 438,96
XL HABITAT	1981	C	LA CROIX 2° TRAN(CDC		22 989,31	3 171,09	40 an(s)	A			3,60			0,00			149,60	984,43
XL HABITAT	1981	C	LA CROIX 2° TRAN(CDC		53 006,52	7 265,19	40 an(s)	A			3,60			0,00			342,74	2 255,39
COL	2000	C	CORSIERS PLA CDC		457 509,97	286 289,41	32 an(s)	A			1,95			0,00			5 926,96	17 658,89
COL	2000	C	CORSIERS PLA TS CDC		154 978,51	94 565,63	32 an(s)	A			1,55			0,00			1 558,75	5 998,51
COL	2004	C	PETIT JEAN PLUS CDC		206 989,00	157 060,25	35 an(s)	A			1,95			0,00			3 173,33	5 674,61
COL	2004	C	PETIT JEAN PLUS F CDC		98 693,00	87 023,77	50 an(s)	A			1,95			0,00			1 728,08	1 596,46
COL	2004	C	PETIT JEAN PLA I CDC		12 324,50	9 133,00	35 an(s)	A			1,95			0,00			137,51	350,33
COL	2004	C	PETIT JEAN PLA I F CDC		7 773,00	6 718,61	50 an(s)	A			1,45			0,00			99,40	136,51
COL	2007	C	GOYA PLAI CDC		106 315,32	86 739,68	35 an(s)	A			1,25			0,00			1 119,36	2 808,85
COL	2007	C	GOYA PLAI CDC		55 071,04	49 320,99	50 an(s)	A			1,25			0,00			627,97	916,79
COL	2008	C	MITCHELL ARGH-ZA CDC		615 792,00	525 110,17	40 an(s)	A			1,55			0,00			8 942,56	13 119,22
COL	2008	C	MITCHELL ARGH-ZA CDC		64 266,00	52 959,96	40 an(s)	A			0,55			0,00			299,88	1 562,97
COL	2013	C	VILLA HORTENSIA CDC		68 022,00	62 345,89	40 an(s)	A			0,55			0,00			351,49	1 562,19



IV - ANNEXES - ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES

COMMUNE DE TARNOS - CA 2017

B1.1 - EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

IV

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Dette en capital au 31/12 de l'exercice	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année			Catégorie d'emprunt	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Tx	Index	Taux actuariel	Tx	Index	Taux actuariel			Intérêts	Capital
COL	2013	C	VILLA HORTENSIA	CDC	42 213,00	39 536,08	50 an(s)	A			0,55			0,00			221,59	753,54
COL	2013	C	VILLA HORTENSIA	CDC	81 042,00	75 254,81	40 an(s)	A			1,35			0,00			1 037,75	1 615,42
COL	2014	C	FJT2 8PLA I	40 ANS CDC	303 860,00	290 197,95	40 an(s)	A			0,55			0,80			1 633,76	6 849,76
COL	2014	C	FJT2 8 PLAI	50 ANS CDC	145 923,00	140 821,99	50 an(s)	A			0,55			0,80			788,59	2 557,50
COL	2015	C	CLAIR DE LUNE II	3 CDC	30 177,40	29 346,17	50 an(s)	A			1,35			1,60			402,01	432,68
COL	2014	C	CLAIR DE LUNE III	3 CDC	176 539,33	169 948,18	40 an(s)	A			1,35			1,60			2 340,29	3 406,31
COL	2015	C	CLAIR DE LUNE II	1 CDC	6 776,13	6 546,49	50 an(s)	A			0,55			0,80			36,66	118,89
COL	2014	C	CLAIR DE LUNE III	1 CDC	52 484,99	50 181,95	40 an(s)	A			0,55			0,80			282,52	1 184,48
COL	2015	C	CLOS DU BOIS	1PL CDC	97 797,72	93 635,52	40 an(s)	A			0,55			0,80			527,14	2 208,76
COL	2015	C	CLOS DU BOIS	1PL CDC	41 884,67	40 522,22	40 an(s)	A			0,55			0,80			226,92	735,32
COL	2015	C	CLOS DU BOIS	1PL CDC	61 950,78	59 730,00	40 an(s)	A			1,35			1,60			822,49	1 194,82
COL	2015	C	CLOS DU BOIS	1PL CDC	43 827,71	42 688,94	40 an(s)	A			1,60			0,00			594,77	627,66





6) Liste des délégués de service public

NOM DE L'ORGANISME	NATURE JURIDIQUE	DOMAINE D'ACTIVITE
Association pour le centre de loisirs de Tarnos	Association	Accueil de loisirs sans hébergement

7) Tableau des acquisitions et cessions immobilières

Actes passés par la Commune de Tarnos avec	Date de l'acte /publication au service de le publicité foncière	Portage EPFL	prix	Désignation cadastrale	Nature	Destination initiale/utilisation
EPFL (POMMARES)	Acte du 04 janvier 2017 Publication le 13 février 2017	Fin du portage	650 000 €	AC n°690, 100, 190, 196, 382, 432, 688, 694, 691 d'une contenance totale de 14 075 m ²	Terrain Uhp1 / NI	Bâtiment démoli. Découpage du terrain, les parcelles AC n°100, 382, 714 ont été cédées à la MECS en 2013. Aujourd'hui il reste 11 625 m ² de terrain
M. et Mme COLET	Acte du 09 janvier 2017 Publication le 29 janvier 2017	non	1 €	AC n°620 d'une superficie de 181 m ²	Emprise voirie Uhp2	Intégration voirie hameau de l'avenir
Comité Ouvrier du Logement COL	Acte du 30 mars 2017 Publication le 21 avril 2017	non	CESSION 1 202 772€	AI n°1718 d'une superficie de 3 040m ²	Terrain Uhc1	Cession des anciens ateliers municipaux boulevard Jacques Duclos dans le cadre de l'appel à projet « programme immobilier Héphaïstos »
Conseil départemental des Landes	Acte du 23 février 2017. Publication le 02 mars 2017	non	4 000€	AI n°1720 et 1721 d'une superficie totale de 199m ²	Uhp1	Régularisation de l'emprise d'un des bâtiments du « programme saint Nicolas » boulevard Jacques Duclos
Comité Ouvrier du Logement (COL)	Acte du 2 mai 2017. Publication le 19 mai 2017	non	CESSION 4 000€	AI n°1721 d'une superficie de 78m ²	Uhc	Emprise programme saint Nicolas
SARL SOLANA revente EPFL	Acte du 19 juillet 2017 Publication le 7 août 2017 revente à l'EPFL par acte en date du 14 décembre 2017 en cours de publication	oui	142 000€	AI n°1656 d'une superficie de 520m ²	Terrain Uhc2	Préemption dans le cadre de l'aménagement général du secteur de la place Viro.
SCI TONNERRE 511 (M.LEWANDOWSKI)	Acte du 25 juillet 2017 Publication le 21 août 2017	non	CESSION 187 000€	AM n°840 d'une superficie de 2 200m ²	Uéi	Cession terrain situé au lotissement Pierre Sémard pour construction d'un centre de formation
Mme VAUTROT	Acte du 18 octobre 2017 Publication le 24 octobre 2017	non	4 216€	AK n°1253 d'une superficie de 1054m ²	Npi	Acquisition de terrain en bordure d'Aygas



Consorts LABY	Acte du 17 novembre 2017 en cours de publication	non	24 492 €	AK n°114 et 1254 d'une superficie totale de 6 123m ²	Npi	d'Aygas
Comité Ouvrier du Logement COL	Acte du 14 décembre 2017 en cours de publication	non	CESSION 295 000€	AD n°472	Uhc2	Cession de le propriété « Graciet » boulevard Jacques Duclos dans le cadre d'un appel à projet pour la construction d'un programme immobilier
EPFL (D'ENCAUSSE)	Acte du 15 novembre 2017 Publication le 14 décembre 2017	Fin du portage	650 000 €	AC n°46 et 45 (2 108m ²)	Terrain + habitation Uhc	D'Encausse : Réserve foncière en prévision de projets urbains ou d'équipement public.
EPFL (DUPRAT)	Acte du 15 novembre 2017 Publication le 14 décembre 2017	Fin du portage	270 000 €	AI n°248 (1 170m ²)	Terrain + habitation Uhc	Propriété « Grangette » située en emplacement réservé au PLU. Aménagements urbains
EPFL (SCI LA SABLÈRE)	Acte du 15 novembre 2017 en cours de publication	Fin du portage	357 500 €	AC n°731 (1471m ²)	Terrain Uhc	Réserve foncière en centre ville dans la continuité des terrains communaux et dans le cadre du projet de réaménagement global du secteur « lavigne ».



8) Etat des engagements financiers de la commune envers l'Etat

ACQUISITIONS RÉALISÉES		ECHEANCES DES PORTAGES FINANCIERS							
VENDEURS	PRIX	2016	2017	2018 (budget +RAR)	2019	2020	2021	2022	2023
POMMARES	650 000 €		10 000 €						
DUPRAT	270 000 €	40 500 €		108 000 €					
D'ENCAUSSE DE GANTIES	600 000 €	90 000 €		240 000 €					
LA SABLERE	357 500 €	71 500 €		143 000 €					
LAGARDE	450 000 €		67 500 €	67 500 €	67 500 €	67 500 €	180 000 €		
SOLANA	142 000 €			21 300 €	21 300 €	21 300 €	21 300 €	56 800 €	
ARNAÏZ	250 000 €				37 500 €	37 500 €	37 500 €	37 500 €	100 000 €
	2 719 500 €	202 000 €	77 500 €	579 800 €	126 300 €	126 300 €	238 800 €	94 300 €	100 000 €